



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

30 avril 2012

Action institutionnelle

Financement d'accueils de jour pour les femmes victimes de violences

Une **Circulaire** du 13 avril 2012 relative au financement d'accueils de jour pour les femmes victimes de violences au sein du couple dans chaque département a été diffusée par la Direction générale de la cohésion sociale et mis en ligne sur **Légifrance**. Dans le cadre du 3^e plan interministériel (2011-2013) de lutte contre les violences faites aux femmes, cette circulaire présente la procédure de financement par appel à projets d'accueils de jour pour les femmes victimes de violences au sein du couple dans chaque département.

[Retrouver la circulaire sur Légifrance](#)

Ordre national de la Légion d'honneur (suite)

Nous présentons toutes nos excuses à Elisabeth GRANDPIERRE (photo) nommée au grade de chevalier de la Légion d'honneur par décret du 6 avril 2012 (**Journal officiel** du 8 avril, synthèse du 23 avril) et que nous avons « loupé » ! Pourtant Elisabeth GRANDPIERRE, présidente d'une mission locale, 34 ans de services, a été Chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité à la préfecture de l'Aube de septembre 1990 à novembre 2007. Nous en profitons pour féliciter Edith CHRISTOPHE, directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Marne ; 33 ans de services, également nommée chevalière !



Données locales de la criminalité et de la délinquance 2011



Comme chaque année, les données locales de la criminalité et de la délinquance constatée en France d'après les statistiques centralisées par la **Direction centrale de la police judiciaire** ont été publiées et mises en ligne sur le site de la Documentation française. L'édition 2011 rassemble, au niveau local, l'ensemble des crimes et délits portés à la connaissance des services de police et des unités de gendarmerie et consignés dans une procédure transmise à l'autorité judiciaire. Il a pour objectif de présenter un état des phénomènes criminels constatés. Ces statistiques sont établies à partir des faits dénoncés par les victimes et des constatations réalisées d'initiative par les services de police et unités de gendarmerie.

[Télécharger le rapport sur le site de la Documentation française](#)

Le CESE réalise une étude sur la précarité des femmes

Le bureau du **Conseil économique, social et environnemental** (CESE) a annoncé avoir confié la préparation d'une étude sur la précarité des femmes à la délégation aux droits des femmes et à l'égalité du Conseil. Cette dernière devra analyser les causes économiques et sociétales qui exposent davantage les femmes que les hommes à la précarité. Les femmes sont en effet surreprésentées dans les emplois peu qualifiés : en 2009, 61 % des salariés peu qualifiés sont de sexe féminin. Elles sont en outre davantage concernées par le sous-emploi (3/4 des actifs dans cette situation sont des femmes), les CDD (10,8 % de femmes contre 6,5 % d'hommes) et par le travail à temps partiel (taux de féminisation de 82 %). L'étude s'attachera notamment à identifier les moyens susceptibles de lutter en amont contre la précarité, de prévenir l'exclusion et d'offrir des possibilités d'insertion sociale et professionnelle durable. Les travaux devraient s'achever à la fin du 2^e semestre 2012. Le SDFE a été auditionné par le CESE le 25 avril.

Aveyron : parution de la brochure « Salons femmes-emploi »

Une brochure de synthèse des salons « femmes-emploi » menés en Aveyron en 2011 vient de paraître. Ces salons, initiés par la Jeune chambre économique de Millau, la **chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité**, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et Actions Formations, ont reçu en 2010, le prix national des jeunes chambres économiques pour la meilleure initiative économique. En 2011, trois salons ont eu lieu regroupant plus de 25 exposants à chaque fois, et accueillant près de 500 personnes au total. En 2012, trois salons sont prévus sur chacun des territoires des services publics de l'emploi local (SPEL) de l'Aveyron. Des thématiques spécifiques - Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), validation des acquis de l'expérience (VAE), Parcours qualifiants, création ou reprise d'entreprise - seront développées au plus près des territoires et des publics, en fonction des spécificités de chaque bassin d'emploi.



[Télécharger la brochure sur le site de l'Etat en Aveyron](#)

Aude : l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, toujours une priorité

La **Lettre des services de l'Etat dans l'Aude** d'avril 2012, donne la parole à la **chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité** qui consacre un dossier à l'égalité sous le titre : « L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : toujours une priorité ». Pour illustrer l'action de l'Etat en matière d'égalité professionnelle et permettre aux femmes de contribuer au développement économique, le dossier fait un focus sur quatre dispositifs assortis du témoignage de femmes initiatrices de projets dans l'Aude : le Fonds de garantie pour la création, la reprise, le développement d'entreprise à l'initiative des femmes (FGIF), soutien à l'initiative économique des femmes ; le Crédit d'impôt, pour une meilleure conciliation des temps de vie professionnels et personnels, le Contrat pour la mixité des emplois et l'égalité professionnelle, une aide financière de l'état rénovée pour promouvoir l'égalité professionnelle et salariale au sein des entreprises ; et le prix de la vocation scientifique et technique des filles (PVST) pour l'élargissement des choix professionnels des jeunes filles. Le dossier a été mis en ligne sur le site de la préfecture de l'Aude.

[Retrouver la Lettre de l'Etat dans l'Aude](#)

Vacance du poste de DRDFE de la région Rhône-Alpes

Un avis de vacance du poste de délégué-e régional-e aux droits des femmes et à l'égalité de Rhône-Alpes a été publié au **Journal officiel** du 27 avril. Le poste de délégué-e régional-e aux droits des femmes et à l'égalité de la région Rhône-Alpes sera vacant à compter du 1^{er} octobre 2012.

Femmes et changement climatique : « les cyclones sont-ils machos ? »

La lutte contre le changement climatique doit tenir compte de la situation des femmes, c'est le constat que fait Nicole KILL-NIELSEN, eurodéputée Verts ALE, dans un rapport adopté par le **Parlement européen** sur « *les femmes et le changement climatique* ». C'est à une très large majorité et à quelques semaines du prochain Sommet de la terre à Rio que le **Parlement européen** a adopté le rapport. S'exprimant à l'issue du vote, la députée a indiqué que « *ce texte compile des chiffres statistiques encore trop méconnus. Il souligne, par exemple, que 70 % des êtres humains vivant avec moins d'un dollar par jour sont des femmes et que ces dernières représentent 90 % des personnes décédées dans les suites des catastrophes climatiques à l'image des terribles inondations au Bangladesh en 1991. Enfin il met en évidence que si au niveau mondial, ce sont qui les femmes de part leurs activités économiques liées notamment à l'agriculture qui sont les premières victimes des bouleversements climatiques, elles sont également un puissant vecteur social dans la diffusion des bonnes pratiques environnementales au quotidien* ». Au delà du constat statistique, le rapport parlementaire fait de nombreuses propositions comme le souligne Nicole KILL-NIELSEN : « *nous proposons des choses concrètes comme l'obligation d'avoir 40 % de femmes dans les délégations européennes et les instances de financement des politiques climatiques, des politiques d'enseignement qui encouragent l'accès des femmes aux postes techniques et scientifiques, et la disponibilité des moyens de contraception* ». Signalons que sous le titre « *Les cyclones sont-ils machos ?* », la députée a mis en ligne sur son site les réponses à « *5 questions que vous ne vous étiez jamais posées sur le changement climatique* ».



[Retrouver les 5 questions et le lien pour consulter le rapport du Parlement européen](#)

Les femmes, réponse à la crise économique ?



Chaque année, la **Commission européenne** publie un rapport sur le respect de la charte des droits fondamentaux dans les différents pays de l'Union européenne. Le 16 avril, la Commission a publié son rapport 2011 dans lequel apparaît en particulier qu'une plus grande égalité des sexes est l'une des réponses à la crise actuelle. La réduction des écarts de salaire entre les sexes et l'augmentation du nombre de femmes occupant des postes à responsabilité, entre autres, favorisent la croissance économique. Malgré les progrès constatés par le rapport, d'importants défis restent à relever pour les Etats membres, qui doivent intégrer davantage de femmes au marché de l'emploi s'ils veulent atteindre l'objectif de 75% de taux d'emploi pour tous les adultes fixé dans la stratégie Europe 2020. Viviane REDING, Vice-présidente de la Commission européenne, a déclaré que l'Europe « *ne peut atteindre ses objectifs en matière d'emploi qu'en utilisant toutes ses ressources humaines* »...

[Retrouver l'information, le rapport et les liens utiles](#)

Nouveau partenariat entre l'UE et ONU Femmes

Un nouveau partenariat entre l'**Union européenne** et **ONU Femmes** a été conclu le 16 avril. Destinée à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes, la coopération vise essentiellement à garantir la représentation des femmes dans la prise de décisions économiques, politiques et judiciaires dans le monde entier et à élargir leurs perspectives professionnelles et sociales. Les deux organisations se sont également engagées à accroître l'aide et la protection offertes aux femmes victimes d'actes de violence à caractère sexuel et sexiste.



[Retrouver l'information sur le site d'ONU Femmes](#)

Egalité et non discrimination

Comment les préjugés sexistes faussent la science

L'Express du 25 avril rend compte du livre de Chris HERZFELD, « Petite histoire des grands singes » au **Seuil**, et révèle, sous le titre « *La femme et l'avenir du singe* », la raison pour laquelle les femmes sont à l'origine de la plupart des observations sur les primates. Loin des fantasmes véhiculés par l'imaginaire collectif, l'explication est assez prosaïque : « *pour étudier correctement les « presque humains », il faut passer du temps sur le terrain. Beaucoup de temps. Or, aux prémices de la primatologie, dans les années 60, les carrières se faisaient avant tout dans les universités, loin de la jungle* ». « *Pas question pour ces messieurs de s'enterrer à l'autre bout du monde* » ironise l'hebdomadaire... La chercheuse explique également comment, en utilisant l'image de la primatologue britannique, Jane GOODALL (photo), le **National Geographic** « *exploita au maximum cette imagerie féminine (...) propre à alimenter les fantasmes occidentaux* ». Enfin, Chris HERZFELD souligne aussi comment, « *quand les hommes observent les primates, ils véhiculent des préjugés machistes* ». Les observations faites par les hommes sont en effet nourries de préjugés sexistes, parfois caricaturaux, et lorsque les primatologues femmes « *démontrent le contraire à de nombreuses reprises* », les résultats de leurs observations ne sont pas « *mis en avant par les revues scientifiques, quasiment toutes dirigées par un (et non une) responsable* ». « *En matière de Sciences, la femme, n'est toujours pas un homme comme les autres* » conclut **L'Express**.



Scènes du machisme médiatique ordinaire

Médiacritique(s), le nouveau magazine trimestriel de l'association **Acrimed**, consacrait la une et le dossier de son deuxième numéro (janvier 2012), au « Sexisme médiatique ». Au sommaire de ce dossier, « *les scènes du machisme médiatique ordinaire* » : « *analyse du bavardage hypnotique du mensuel Psychologies magazine* », le « *déferlement de sexisme* » sur la radio **RMC**, « *les bons conseils sexiste de Oust France et Okapi* » (synthèse du 20 novembre 2011), un retour sur les déclarations d'Ivan LEVAÏ à propos de l'affaire DSK. Et une critique du magazine **Elle** sous le titre « *Comment changer les apparences pour que rien ne change* »... Le panorama dressé de cet « *insupportable sexisme médiatique* » est accablant. En introduction du dossier, Christine DELPHY, sociologue et militante féministe, revient sur le traitement médiatique des violences faites aux femmes, la presse féminine et la notion de « vie privée »...

La Barbe délivre son sermon, poils au menton !

Le 12 avril, les militantes de **La Barbe** sont intervenues lors d'une soirée-débat organisée par **Confrontations**, une association d'Intellectuels Chrétiens, sur le thème « Nous voulons une société citoyenne et solidaire ». Selon le communiqué diffusé par les féministes, « *12 activistes de La Barbe, tels les apôtres, ont délivré leur sermon, poils au menton* » aux « *10 grands Hommes blancs (qui) trônaient devant l'autel* ». Fidèle à son ironie coutumière, et « *soulagée de voir 100 % d'hommes sur cette estrade* », le groupe d'action féministe a félicité les intervenants : « *Que votre règne perdure, vous serez les garants de ce vivre ensemble qui laisse sa juste place à chacun : les hommes au pouvoir, les femmes au devoir* ». Le 3 avril trois activistes de La Barbe étaient intervenues à l'UNESCO lors d'un colloque sur le patrimoine immatériel. Le groupe d'action féministe a félicité ironiquement les organisateurs de la rencontre : « *72 % d'hommes lors de ce colloque (...) C'est faire preuve d'une juste et équitable modération que de conserver l'expertise entre les mains d'une classe virile et bien membrée !* ».



Egalité dans la vie professionnelle

Egalité professionnelle dans la Fonction publique

Le **ministère de la Fonction publique** a publié le 18 avril le relevé de conclusions du 30 mars 2012 relatif à l'égalité professionnelle entre femmes et hommes dans la Fonction publique. Ce texte fait suite à la négociation sur le sujet qui n'a pas abouti, seule la CGC ayant signé le protocole d'accord (synthèses des 12, 16 et 27 mars). La **CGT** avait diffusé un communiqué le 12 avril pour indiquer que, comme les autres syndicats, elle ne signerait pas le protocole d'accord sur l'égalité professionnelle soumis aux partenaires sociaux de la Fonction publique. Pour la centrale syndicale ce protocole est « *largement insuffisant* ». Et d'expliquer qu'il « *fait le choix de limiter la négociation au volet « ressources humaines », proposant des « aménagements » souvent à coût faible ou nul* ». « *Il esquivé, notamment* », explique la confédération, « *la réduction des écarts de rémunération moyens entre les femmes et les hommes, dans les trois versants de la Fonction publique qui sont encore très importants d'après le rapport annuel de la Fonction publique de 2010 (FP d'Etat : 15,4 % ; FP territoriale : 12,8 % ; FP hospitalière: 27,5 %)* ». On signalera à cette occasion la tribune de Anne-Claire MIALOT, administratrice territoriale, pour le **Laboratoire de l'égalité**, mis en ligne le 2 avril par le site du **Monde** : « *Parité dans la fonction publique : des quotas, et après ?* ». **Acteurs publics** de son côté se réjouit : « *Place aux femmes* » titre le mensuel spécialisé qui souligne que la pénalité que devront régler à partir de 2018 « *les employeurs publics (collectivités, hôpitaux, administrations...)* qui ne respecteront pas les quotas de femmes dans la haute fonction publique » sera de 90 000 euros.

[Télécharger le relevé de conclusion sur le site du ministère de la Fonction publique](#)

Accord sur l'égalité professionnelle chez CMA CGM

Pour le Groupe **CMA CGM**, troisième armateur mondial de porte-conteneurs, (4 500 salariés en France, dont 51 % d'hommes et 49 % de femmes), la diversité dans l'entreprise représente « *une richesse et un facteur clé de développement* ». S'ajoutant aux actions déjà nombreuses menées en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le milieu professionnel, un accord d'entreprise a été signé



le 22 mars 2012 par l'ensemble des organisations syndicales représentatives et le secrétaire général du groupe. Cet accord vient renforcer la démarche du Groupe en matière de parité. Les principales mesures prévues sont d'augmenter la proportion de femmes cadres dans les recrutements de femmes cadres de 28 % aujourd'hui à 38 % dans un premier temps, d'accepter au minimum 80% des demandes de temps partiel hors congé parental, d'étudier les écarts de salaires et de promotion au sein de métiers significatifs, afin de mettre en œuvre, si nécessaire, les moyens de les réduire, d'offrir aux femmes et aux hommes les possibilités d'évolution de carrière et d'accès aux postes à responsabilités identiques, de garantir un niveau de salaire à l'embauche équivalent entre les hommes et les femmes, en tenant compte du niveau de compétences et des connaissances requise, ou enfin de préserver l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale en levant les freins à l'accomplissement professionnel des femmes, par une organisation du travail qui n'entrave pas la vie personnelle : réunions, déplacements professionnels, embarquement pour les navigantes, heures tardives, weekend... (D'après **Indicerh.net** le 27 avril).

Diversité et de l'égalité des chances dans les institutions de retraite complémentaire

Un nouvel accord relatif à la promotion de la diversité et de l'égalité des chances dans les institutions de retraite complémentaire a été conclu le 22 mars 2012, pour prolonger le précédent du 27 mars 2009 (**Liaisons sociales quotidien** du 30 avril).

« Un moral en béton armé », un témoignage sur les femmes dans le BTP



La Croix du 24 avril, sous le titre « Un moral en béton armé », dresse le portrait d’Alice MONNIET dans sa rubrique « Que vont-ils devenir ? ». « Cette étudiante dans le bâtiment a reçu le prix de la vocation scientifique et technique d’Ile-de-France, qui récompense des lycéennes s’orientant vers des filières scientifiques comptant moins de 40 % de filles » rappelle le quotidien. La jeune femme explique qu’elle a dû combattre les préjugés pour trouver sa place dans les chantiers. « Sur les chantiers, un chef d’équipe de 50 ans, qui voit arriver une fille de 25 ans, va aussitôt la tester plus que les hommes » explique par exemple Alice MONNIET au journal qui souligne que « celle qui a déjoué tous les préjugés sexistes regrette que le bâtiment, comme l’armée, soit une filière particulièrement fermée aux femmes ». « C’est dommage », estime-t-elle, « car je pense que beaucoup de femmes aimeraient se lancer dans ce type de carrière mais y renoncent, par peur des préjugés ».

« La science n’a pas de sexe »

Elle du 27 avril rend hommage à Nicole le DOUARIN, « l’une des plus grande biologistes du monde » et publie un « entretien avec une femme exceptionnelle ». L’hebdomadaire féminin a rencontré cette, « pionnière de la science au féminin en France », qui, à 81 ans, publie chez **Robert Laffont**, « Dans le secret des êtres vivants. Itinéraire d’une biologiste » où elle raconte ses souvenirs et sa passion pour la recherche. « Née en Bretagne dans un milieu modeste, cette grande dame de la biologie, devenue une académicienne sollicitée dans le monde entier, est d’une rare humilité » indique le résumé de l’éditeur. « Poussée par sa mère institutrice et devenue professeur de lycée, elle n’aura de cesse d’accéder à ce qu’elle sent aimer par-dessus tout : la recherche. C’est en embryologie qu’elle accomplira des travaux de tout premier plan (au CNRS), et finira par accéder, à force de ténacité, à l’un des postes les plus prestigieux, celui de professeur au Collège de France (où il n’y a presque que des hommes), avant l’Académie des sciences »... Un ouvrage dans lequel « avec élégance, elle rappelle ce que fut (est encore ?) la condition féminine ».



Parité politique

Une femme présidente de L’Islande en juin ?

Le Grand angle de **Libération** du 25 avril est consacré à « L’Islande tout feu tout femme ». Le quotidien revient sur la place et le rôle des femmes dans la société islandaise (synthèses des 4 février, 24 juillet, 31 décembre 2009 et 16 décembre 2010). « Une révérende élue évêque aujourd’hui ? Une jeune mère présidente de la République en juin ? (Thora ARNORSDOTTIR, photo, NDR). Depuis le krach de 2008, les Islandaises poursuivent leur conquête des plus hautes fonctions de la société civile et religieuse de l’île » indique **Libération** qui rappelle quelques unes des nombreuses mesures qui ont placé ce pays en tête du classement du « Global Gender Gap Report » publié chaque année par le Forum économique mondial (synthèse du 10 novembre 2011).





Suède : une femme ministre de la défense

Le Premier ministre suédois Fredrik REINFELDT a annoncé le 18 avril la nomination d'une ancienne militaire, Karin ENSTRÖM, au poste de ministre de la Défense en remplacement de Sten TOLGFORS poussé à la démission après un scandale lié à un contrat secret avec l'Arabie saoudite. Karin ENSTRÖM est un ancien officier de l'armée suédoise où elle a atteint le rang de capitaine dans une unité d'amphibies (Information **Fondation Robert Schuman**).

Les femmes dans la campagne présidentielle aux Etats-Unis

Nous avons régulièrement parlé dans cette synthèse en 2007 et 2008 de la place des femmes et des féministes dans la campagne pour l'élection présidentielle aux Etats-Unis qui avait vu la primaire entre Hillary CLINTON et Barack OBAMA puis la victoire de ce dernier. Pas de chance d'avoir une femme à la candidature en 2012 puisque les républicaines du « tea party » se sont retirées de la course. On signalera néanmoins que, à quelques jours d'intervalle, **Le Figaro** (« *L'arme secrète de Romey* », 17 avril) et **Le Monde** (« *L'arme électorale de Romey* », 22-23 avril) dressent le portrait de la femme de Mitt ROMEY le probable candidat républicain à la Maison Blanche. Selon les deux journaux cette mère de cinq enfants joue un rôle de premier plan dans la campagne : « *elle cherche à humaniser l'image de son conjoint* » souligne **Le Monde**, mais « *du haut de sa fortune, est-elle représentative des femmes américaines ?* » se questionne **Le Figaro**. Autre portrait publié par **Le Figaro** (20 mars), celui de Ann COULTER sous le titre « *talons aiguilles et droite dure* ». Le quotidien raconte que « *la pasionaria des conservateurs américains a fait de la provocation un art et un juteux business. Elle est en guerre contre le « politiquement correct » et les « libéraux » qui haïssent l'Amérique* ». Cette campagne voit également ressurgir la question de la contraception et de l'avortement. Alors que « *les républicains dénoncent une atteinte à la liberté religieuse garantie par la constitution* », les défenseurs des droits des femmes soulignent que « *c'est la première fois depuis les années 70 que les droits des femmes sont aussi menacés* », selon **Madame Figaro** du 31 mars, « *le remboursement de la contraception s'invite dans la campagne présidentielle* ». Et l'hebdomadaire de se demander si « *l'électorat féminin* » donnera « *de la voix pour défendre ses droits ?* ». En marge d'un article sur « *Le bilan santé d'Obama* », **Le Nouvel Observateur** du 22 mars voyait en tout cas « *les femmes à la rescousse* » de l'actuel président face aux controverses sur la contraception, mais l'hebdomadaire soulignait que si Barack OBAMA « *avait cartonné auprès des femmes* » en 2008, il est, d'après les derniers sondages, « *encore loin du compte* » en 2012. Enfin, **L'Express** daté du 2 mai lui aussi souligne que le vote des Américaines pourrait faire pencher la balance. Sous le titre « *Obama-Romney. Séduire les femmes* », l'hebdomadaire fait le point sur le vote féminin aux Etats-Unis.



Une femme homosexuelle à la mairie de New York en 2013 ?

L'Express du 18 avril dresse un portrait de Christine QUINN, « *homosexuelle militante* », une démocrate étatsunienne qui « *pourrait devenir le prochain maire de New York* ». « *Elle n'a pas annoncé sa candidature aux élections que déjà les sondages la donnent gagnante* » affirme **L'Express**, et « *en cas de victoire, la démocrate Christine Quinn deviendrait simultanément la première femme et la première homosexuelle à accéder à la fonction de maire de New York en 2013* ».

Egalité dans la vie personnelle et sociale

« L'accès à l'avortement, un droit qui ne va pas toujours de soi »

« *L'accès à l'avortement, un droit qui ne va pas toujours de soi* » titre **Le Monde** à la une de son édition du 26 avril. Le quotidien du boulevard Blanqui souligne que 150 centres d'IVG ont fermé en France en dix ans à cause du manque de rentabilité ou des regroupements. Le journal explique également que « *les femmes se heurtent encore à un regard moralisateur* ». **Le Monde** consacre une page au sujet illustré par une photo de la manifestation parisienne de novembre 2010 (synthèse du 9 novembre 2010) et souligne que « *l'accès à l'avortement doit encore être amélioré* », pour preuve le phénomène persistant, même si difficilement quantifiable, de recours à l'étranger. Et de donner la parole aux « *filles des 343 qui ne veulent pas se sentir « coupables, honteuses* » » (synthèses des 12 avril 2011 et 20 mars 2012). « *Les associations féministes s'inquiètent des difficultés d'accès à l'IVG en France. Qu'en est-il vraiment ?* » Le journal a lancé un appel à témoignages auprès des internautes du **Monde.fr**. « *La plupart des femmes qui ont eu recours à l'avortement et qui nous ont répondu ne se plaignent pas d'avoir eu des difficultés à trouver un lieu de prise en charge mais beaucoup disent avoir souffert des délais d'attente et d'un manque de suivi psychologique pendant et après* » indique le site du quotidien qui a mis en ligne une sélection de leurs témoignages.

Un communiqué du Planning Familial sur les EICCF

Dans un communiqué diffusé le 13 avril, **Le Planning Familial** prend acte de l'information diffusée par le ministère des solidarités et de la cohésion sociale confirmant le montant de 2,6 millions d'euros affectés à l'activité des 220 établissements d'information, de consultation et de conseil conjugal et familial (EICCF) répartis sur l'ensemble du territoire (synthèse du 24 février) et regrette « *ces aléas budgétaires* ». **Le Planning Familial** rappelle à cette occasion que la loi de 2001 prévoyant trois séances d'éducation à la sexualité par an du CP à la terminale est très loin d'être appliquée. Selon l'association, « *tous les acteurs soulignent l'inadéquation des moyens aux besoins, au regard des enjeux* ». **Le Planning Familial** rappelle également que « *l'accueil, l'information, l'orientation et l'éducation sur les questions relatives à la fécondité, la contraception, les sexualités et la prévention des IST/VIH sont et doivent rester une priorité des politiques éducatives et de santé des jeunes* ». Pour « *le Planning* », « *l'évolution de la société et les changements de mentalité passent par la possibilité de chacune et de chacun à se construire à travers une approche globale et positive de la sexualité, pour peu qu'on lui en donne les moyens : l'information et l'éducation en sont la condition* ».

Le cinquantième anniversaire de la pilule

Le supplément télévision du **Nouvel Observateur** du 19 avril fait sa une et consacre plusieurs pages au cinquantième anniversaire de la pilule (synthèse du 16 septembre 2011). « *Pour les jeunes filles d'aujourd'hui, elle n'est qu'un simple contraceptif* », explique l'hebdomadaire. « *Mais leurs grand-mères ne seront bientôt plus là pour rappeler combien cette pastille miracle a transformé leur vie* ».

Voile : un rapport sur la discrimination à l'égard des musulmans en Europe

« *L'interdiction d'afficher des signes religieux quand elle se fonde sur des spéculations ou des présupposés plutôt que sur des faits démontrables constitue une violation de la liberté de religion des individus* » : c'est ce qu'affirme Amnesty International dans un rapport sur « *La discrimination à l'égard des musulmans en Europe* » (**La Croix** du 25 avril). Interrogé par **Libération** le même jour, Marco PEROLINI, « *spécialiste des questions de discrimination* » au sein de l'organisation, dénonce le fait que « *des femmes musulmanes se voient refuser des emplois* » « *pour la seule raison qu'elles portent des vêtements traditionnels, comme le foulard* ». **L'Humanité** enfin souligne que le rapport est « *imprégné d'une conception très anglo-saxonne du multiculturalisme* ».

La médecine est-elle sexiste ?

« *La médecine est-elle sexiste ?* » c'est la question que pose **Marie Claire** dans ses « Débats ». « *La médecine n'est pas immunisée contre la misogynie : au contraire* » juge le mensuel. « *Maltraitements diversés, douleur sous-estimée, abus de pouvoir, traitements inappropriés... de la cardiologie à la gynécologie, le machisme médical ordinaire sévit encore dans tous les services* ».



Le magazine publie sur son site et dans son numéro de mai une enquête et des témoignages de patientes... Signalons à cette occasion que **Le Quotidien du Médecin** s'est penché deux fois récemment sur les femmes médecins. Le 16 avril, le quotidien spécialisé souligne qu'en matière de parité et d'accès aux responsabilités, « *l'hôpital peut (beaucoup) mieux faire pour les femmes médecins* ». Le 26 avril le journal rapporte que, selon une étude de la **Direction de la recherche, de l'évaluation des études et des statistiques** (DREES) (« Les médecins au 1er janvier 2012 », **Etudes et résultats** n° 796, mars 2012), la profession se féminise : au 1^{er} janvier 2012, 41 % des 216 762 praticiens en exercice sont des femmes (contre 30 % en 1990), de même que six internes en formation sur dix. La médecine du travail (71 % de femmes), la gynécologie (70 %) et la dermatologie (64 %) sont leurs spécialités de prédilection. « *A l'inverse, seul un anesthésiste sur trois et un chirurgien sur cinq sont des femmes* » note **Le Quotidien du Médecin**. On signalera enfin ici que **Le Nouvel Observateur** du 22 mars signalait la campagne lancée le 18 octobre 2011 par les mutuelles **MGEN** et **LMDE** (synthèses des 25 et 28 octobre 2011). L'appel a été publié en pleine page dans la presse en février dernier, il est soutenu par de nombreuses personnalités, associations et syndicats et a recueilli plus de 35 000 signatures à ce jour.

[Retrouver l'appel de la MGEN et LMDE](#)

Sexualités et personnes en situation de handicap physique

Le **Centre régional d'information et de prévention du sida** (CRIPS) Ile-de-France a organisé le 19 mars 2012 une rencontre sur le thème « Sexualités et personnes en situation de handicap physique ». L'association a mis en ligne le compte rendu (audio et vidéo) de cette rencontre ainsi qu'un dossier d'information réalisé à cette occasion. Le CRIPS propose également des formations à la demande sur la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap physique.

[Retrouver le dossier sur le site du CRIPS](#)

La politique de la petite enfance vue par les communes

Sous le titre « La politique petite enfance vue par les communes : un bilan positif, des efforts à poursuivre », **L'e-ssentiel**, la publication électronique de la Direction des statistiques, des études et de la recherche de la **Caisse nationale des allocations familiales**, (n° 121 avril 2012), présente une évaluation du contrat enfance jeunesse (CEJ), concrétisant localement la politique de la petite enfance de la branche Famille à partir de l'interrogation de 300 élus représentatifs des communes françaises. Les résultats mettent en évidence l'intérêt des élus pour une politique adaptée aux besoins des parents actifs ayant de jeunes enfants et leur sentiment de répondre aux besoins.

[Télécharger L'essentiel sur le site de la CNAF](#)

Multiplication des procédures dans l'affaire PIP et propositions européennes

Le Figaro du 24 avril signale une « *multiplication des procédures dans l'affaire PIP* » (synthèses des 19 janvier, 6 et 28 février), précisant que les patientes touchées demandent « *une indemnisation devant la justice civile* ». Un inventaire des implants mammaires, un renforcement des contrôles et de la traçabilité des produits, et un système d'autorisation avant commercialisation, telles sont les propositions essentielles des députés de la commission de l'environnement et de la santé publique du **Parlement européen**, dans une résolution adoptée à l'unanimité le 25 avril.

Lutte contre les violences

De la fermeture des maisons closes à la lutte contre le système prostitueur

« De la fermeture des maisons closes à la lutte contre le système prostitueur, les abolitionnistes portent progrès et liberté ! », le **Mouvement du Nid**, l'**Amicale du Nid**, la **Fondation Scelles** et les associations signataires de l'appel **Abolition 2012** (synthèses des 9 février et 6 mars) ont diffusé un nouveau communiqué. « Pas une ne manquait de ces fameuses « puritaines » qui voudraient empêcher les femmes de « disposer de leur corps », et les hommes en détresse et autres « libertins » de se payer leur part de plaisir. Ce vendredi 13 avril 2012, à Pigalle, l'immense majorité des associations féministes françaises étaient représentée. Toutes, dans leur diversité, entre la gravité et l'humour, sont venues poser la même exigence : l'abolition de l'exploitation sexuelle ». Aux cotées des féministes on notait la présence d'hommes, de militant-e-s LGBT et de femmes handicapées.

<http://www.abolition2012.fr/>

« Rio de Janeiro, rames de dames »

« Aux heures de pointe, le métro de la « cité merveilleuse » met en circulation des wagons exclusivement féminins. Pour les Cariocas (les habitant-e-s de Rio NDR) lassées des mains baladeuses, c'est une victoire ». Sous le titre « Rio de Janeiro, rames de dames », **Libération** du 30 avril consacre les deux pages de son « Grand Angle » à la lutte contre le harcèlement sexuel dont sont victimes les Brésiliennes dans les transports en commun.

Culture, communication

Concours d'affiche : « La banlieue au féminin »

« La banlieue au féminin » tel était le thème 2012 du concours lancé par l'**Académie des banlieues** (synthèse du 28 février). Le jury, composé d'élue-s et d'artistes, a dû départager une centaine d'affiches venues de toute la France. Le 30 mars à la halle Roublot de Fontenay-sous-Bois ont été remises les récompenses aux photographes et graphistes les plus inspirés. Des œuvres que l'ont peut découvrir sur le site de l'association.

[Retrouver le palmarès et l'intégralité des affiches du concours](#)



Danielle SALLENAVE, septième femme élue dans l'histoire de l'Académie française

L'Académie française a intronisé Danièle SALLENAVE, élue l'année dernière, (synthèse des 9 janvier 2008 et 4 avril 2011) le 29 mars, au fauteuil de Maurice DRUON. **L'Express** du 4 avril met à l'honneur cette « académicienne de choc, « septième femme à être élue à l'Académie française depuis 1635 » et elle apportera, selon l'hebdomadaire, « un dynamisme bienvenu au quai Conti ». Dans son discours l'académicienne a notamment déclaré : « en me faisant entrer sous l'or et la majesté de la Coupole, vous faites entrer avec moi la petite salle de classe où j'ai passé mes premières années, le village des bords de Loire où mes parents enseignèrent au milieu du siècle dernier, et avec eux la longue lignée, dont je suis fille et petite-fille, de ces instituteurs qui avaient l'amour du savoir, de la transmission et surtout l'amour d'une langue, la langue française ». « Fille d'instituteurs, l'écrivaine s'engage pour la langue, l'école et la vie » souligne **Le Point** sur son site.

Douze jeunes dessinatrices de BD à suivre...

Le magazine gratuit **Zoo** consacre la une et le dossier d'ouverture de son numéro d'avril à « 12 jeunes dessinatrices de BD à suivre ». Le mensuel a décidé de mettre à l'honneur et de présenter des jeunes « talents féminins » dans le domaine de la BD. Le journal rappelle que « la bande dessinée a traditionnellement été un métier majoritairement masculin, idem pour le lectorat » et que « seulement deux grands prix d'Angoulême ont été des femmes en près de 40 ans de festival ». Mais **Zoo** constate que « la situation est en train d'évoluer » et que pour ce dossier il a fallu choisir parmi « nombre d'autres » qui auraient aussi méritées d'être sélectionnées. On signalera à l'occasion que l'album « Olympes de Gouges » (« la militante des droits du sexe supérieur », **Le Soir** du 30 mars) de CATEL et BOCQUET (**Casterman**, synthèse du 30 mars) suscite une avalanche d'excellentes critiques (**Causette**, **Le Point**, **Le Figaro**, **Le Figaro Magazine**, etc.).

Les filles du Printemps

A l'occasion du Printemps de Bourges, **L'Express** du 25 avril titre sur « Les filles du Printemps » et semble aller dans le même sens que plusieurs de ses confrères : dans le domaine de la chanson les femmes dament le pion aux hommes (synthèses des 25 janvier et 12 mars). « Leur nom est sur toutes les lèvres. Ou le sera. Soul animale, folk habité, chanson délicate ou rock en sueur... Ces sept chanteuses secouent le festival de Bourges » décrypte l'hebdomadaire en présentant Izïa, « l'enfant du rock », Barbara CARLOTTI, « ou la chanson chic », « le swing animal » de Selah SUE, Lianne la HAVAS, « ensorcelante », IMANY, « l'afro queen », Mirel WAGNER, « au-delà du folk » et « les contre-chants » de CAMILLE. On notera que **Le Parisien** du 25 avril (« L'ovni Giedré a secoué le Printemps ») et **Le Monde** du 26 (« Giedré, la petite souillon dans la prairie berruyère ») ont été impressionnés par la prestation en ouverture du festival de GIEDRE, une chanteuse franco-lituanienne aux « chansons drôles et grinçantes » et aux « compositions au vitriol ». Enfin de nombreux journaux reviennent sur l'hommage bouleversant du Printemps de Bourges à Lhasa de SELA, l'immense artiste dont on ne peut se consoler de la mort le 1^{er} janvier 2010 (synthèse du 19 avril 2010)... (Photos ci-dessous : Camille, Izïa Higelin et la Belge Selah Sue).



Agenda

Alice SCHWARZER invitée du Goethe Institut



Alice SCHWARZER sera l'invitée du Goethe Institut le vendredi 4 mai pour une lecture et une discussion animée par Marie-Claire HOOK-DEMARLE, germaniste, professeure émérite à l'Université Paris 7 Denis Diderot. Les années qu'elle passe en France marquent profondément Alice Schwarzer, son parcours de journaliste et son engagement comme féministe, qui débute à l'automne 1970 à Paris : elle sera l'une des pionnières du MLF. En 1974, elle rentre en Allemagne et se fait la voix des femmes pour la défense de leurs droits : auteure de bestsellers, féministe et directrice du magazine EMMA qu'elle fonde en 1977.

[Pour en savoir plus sur le site du Goethe Institut](#)

Danièle KERGOAT invitée de l'IEC

L'Institut Emilie du Châtelet (IEC) organise la prochaine séance de son cycle de conférences « Quarante ans de recherches sur les femmes, le sexe et le genre » le **samedi 5 mai** au Campus des Cordeliers à Paris. La séance sera consacrée à Danièle KERGOAT, sociologue du travail, directrice de recherche émérite au CNRS qui retracera son parcours de recherche en l'éclairant d'analyses de son champ scientifique. Selon l'IEC, *« ses recherches portent principalement sur les dominations et leur intrication, la centralité du travail, l'émancipation des femmes. Elle a réalisé de nombreux travaux de terrain auprès des ouvrières et des travailleuses peu qualifiées, ainsi que sur les mouvements sociaux féminins, notamment les infirmières. Son objectif est de « débusquer les blocages qui empêchent l'émergence des collectifs, de rendre visibles les résistances et les révoltes là où elles pourraient passer inaperçues et de mettre en valeur des expériences qui bousculent l'ordre imposé des choses ».* Elle est l'auteure d'une théorie matérialiste de la division sexuelle du travail et de la consubstantialité des rapports sociaux, c'est-à-dire de la manière dont les rapports de genre, de race et de classe se coproduisent et se reproduisent ».



[Pour en savoir plus sur le site de l'IEC](#)

S'affranchir des normes masculines dans les entreprises

« Pour faire progresser l'égalité femmes/hommes, les entreprises doivent aujourd'hui adopter une nouvelle approche faisant des hommes des acteurs de l'égalité professionnelle. Oui mais comment ? ».

L'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE), avec le soutien du MEDEF, organise le **jeudi 10 mai** au MEDEF à Paris une conférence sur le thème « Le poids des normes dites masculines sur la

vie professionnelle et personnelle d'hommes d'entreprise. Deux femmes s'entretiennent avec des hommes, dirigeants et cadres ». A cette occasion, Sylviane GIAMPINO et Brigitte GRESY rendront public leur rapport « Deux femmes à l'écoute de l'entreprise au masculin : 16 entretiens d'hommes, dirigeants et cadres » rédigé à partir d'entretiens menés auprès de cadres et de dirigeants d'entreprises comme La Poste, France Telecom-Orange, Accenture ou Sodexo...



[Pour en savoir plus sur le site de l'ORSE](#)

« Le temps des femmes » à l'Université américaine de Paris



La **Coordination française pour le lobby européen des femmes (CLEF)** et le « Department of French Studies and Modern Languages » de l'**Université américaine de Paris** organise une soirée-débat intitulée « Le temps des femmes » le **mardi 15 mai** à l'Université Américaine. Deux tables rondes ponctueront la soirée : « Femmes et culture » animée par Sylvie Andreu et « Femmes et stéréotypes », animée par Brigitte Martel-Baussant,
[Pour en savoir plus sur le site de la CLEF](#)

Rencontre lesbienne nationale 2012



La **Coordination lesbienne en France (CLF)** organise du **samedi 26 au lundi 28 mai** ses rencontres nationales 2012, des journées exclusivement ouvertes aux lesbiennes. La Coordination lesbienne en France est l'union de trentaine d'associations lesbiennes et de lesbiennes individuelles, elle s'est constituée en 1997. La CLF « *lutte pour une société non lesbophobe/homophobe ; milite pour une société égalitaire et laïque et soutient les luttes contre les violences et discriminations sexistes, et contre les exclusions ; œuvre pour la visibilité des lesbiennes et la prise en compte de leurs revendications dans le mouvement militant homosexuel et dans les coordinations féministes ; la CLF s'inscrit aussi dans une lutte coordonnée avec celle des lesbiennes d'autres pays* ». On signalera à l'occasion sur le site de la **CLF** une contribution à l'écriture de l'histoire lesbienne : la « Chronologie lesbienne » qui retrace « *année par année les évènements, initiatives, actions et créations lesbiennes* » et permet d'« *identifier ce qui, dans le contexte social, politique, économique ou dans l'actualité de l'époque permet de cerner la situation des lesbiennes et des femmes* ».

[Pour en savoir plus sur le site de la CLF](#)



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>